

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314



« *Route Leclerc* »

**81^{ème} anniversaire de la Libération
du 9 au 19 août 2025**

Un travail d'Histoire et de mémoire qui a pour but principal de rendre hommage aux « Anciens combattants de la liberté » que sont nos libérateurs (Division Leclerc, Forces alliées, Résistants), de rappeler les souffrances et les sacrifices consentis par les populations locales, et de transmettre les valeurs fortes qui étaient portées par celles et ceux qui se sont battus pour que nous puissions vivre libres.

La Route Leclerc s'est fixé cette mission depuis plus de 20 ans. Ces véritables « rencontres de la mémoire » nous ont permis de constater que « l'esprit Leclerc » souffle toujours dans notre région, mais aussi qu'il convient de le maintenir et de le diffuser.



Programme des cérémonies

Département de la Sarthe

Samedi 9 août 2025

Commune de Chérancé :

16 heures : Cérémonie devant le monument de la 2^{ème} D.B.

Le monument est situé au carrefour de « La Croix » à Chérancé, en direction de Grandchamp, à l'angle de la D 130 et de la C 3.

Commune de René :

17 heures 30 : Rassemblement devant la mairie.

Cérémonie devant le monument aux morts de la commune (situé dans le cimetière).

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Dimanche 10 août 2025

Commune de Juillé :

15 heures : Cérémonie devant la stèle de la 2^{ème} D.B.

Commune de Doucelles :

16 heures : Rassemblement devant la mairie.
Cérémonie à la stèle de la 2^{ème} D.B. et au carré militaire du cimetière
(près de l'église).

Commune des Mées :

17 heures 30 : Rassemblement devant la mairie.
Cérémonie devant le monument aux morts de la commune (situé dans le
cimetière).

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Lundi 11 août 2025

Commune d'Ancinnes :

9 heures : Cérémonie à la stèle de la 2^{ème} D.B. (lieu dit « Geneslay »)

La cérémonie sera suivie par l'inauguration du « Passage de la 2^{ème} D.B. » (situé entre la rue Malo et l'espace Schwarme).

Communes de Saint-Germain-sur-Sarthe et Coulombiers :

10 heures 30 : Cérémonie à la stèle de la 2^{ème} D.B., au lieu dit « Le Chenil » (rond-point de l'autoroute A 28).

11 heures 15 : Cérémonie au carrefour de La Hutte (stèle et borne de la 2^{ème} D.B.).

Commune de Fyé :

14 heures 30 : Cérémonie devant le monument départemental en hommage à la 2^{ème} D.B. (situé en bordure de la RD 338).

15 heures : Cérémonie devant la plaque en hommage à Geneviève Hobe (près de l'entrée du parc du château des Tourelles).

15 heures 30 : Cérémonie au cimetière (devant la tombe des 15 soldats de la 2^{ème} D.B. morts pour la libération de Fyé).

Commune de Louvigny :

16 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts du bourg.

Commune de Saint Rigomer des Bois :

17 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts du bourg.

Commune de Champfleu :

18 heures 30 : Cérémonie au monument de la 2^{ème} D.B. (lieu dit « Le Fourneau » sur la D55 en direction de Bourg-le-Roi).

La cérémonie sera suivie par le dévoilement d'une plaque dans le carré militaire du cimetière de la commune.

Département de l'Orne

Mardi 12 août 2025

Secteur forêt d'Écouves :

9 heures : Cérémonie à la stèle en hommage à Roger Rémy.
La stèle est située sur la D26, à proximité de la nécropole nationale des Gateys, à l'entrée Sud de la forêt d'Écouves.

9 heures 45 : Cérémonie à la stèle du Carrefour du Point du Jour
(commune du Cercueil).

10 heures 15 : Cérémonie à la stèle du Carrefour du Flochet (commune de La Lande de Goult).

10 heures 45 : Cérémonie devant la plaque en hommage au maréchal des logis-chef Aupin
La plaque est située sur la route de La Lande de Goult à Francheville – secteur du Ménil-Scelleur.

Commune de Francheville :

11 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts de la commune et devant la plaque en hommage au capitaine Jacques Branet.

Programme Ville d'Alençon :

15 heures 30

Cérémonie devant le char Valois à la Croix de Méday.

16 heures 30

Cérémonie à la nécropole nationale des Gateys.

17 heures 30

Cérémonie au monument Leclerc d'Alençon.

Mercredi 13 août 2025

Matin

Commune de Condé-sur-Sarthe :

9 heures : Cérémonie devant le monument aux morts.

Commune de Carrouges :

10 heures 30 : Cérémonie à la stèle en hommage au sous-lieutenant Michel Pity.

11 heures : Cérémonie au monument aux morts.

Après-midi

Commune de Fleuré :

15 heures : Cérémonie sur le site du PC du général Leclerc.

Commune d'Écouché :

17 heures : Cérémonie au cimetière de la commune.

17 heures 45 : Cérémonie devant le char Massaoua.

Commune d'Écouché-les-Vallées

« Soirée de la Libération »

A partir de 18h30

Stationnement de la Route Leclerc sur la place du Champ de Foire

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Jeudi 14 août 2025

Matin

Commune de La Roche-Mabile :

9 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts du bourg.

Commune de Gandelain

10 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts du bourg.

Commune de Ciral

11 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts du bourg.

Après-midi

Commune du Ménil-Scelleur :

14 heures 30 : Cérémonie devant la plaque située sur le mur de l'église.

Commune de Roupperoux :

15 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts de la commune.

Commune de Chahains :

16 heures 30 : Cérémonie à Chahains (devant la borne « Voie de la 2^{ème} D.B. »).

17 heures : Cérémonie à la stèle de la 2^{ème} D.B. de Chahains.

Commune de Saint-Sauveur-de-Carrouges :

18 heures : Cérémonie devant le monument aux morts.

Vendredi 15 août 2025

Matin

Commune de Montmerrei :

10 heures : Cérémonie devant la plaque en hommage au général Warabiot.

Commune de Boucé :

11 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Après-midi

Commune d'Avoine :

15 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts de la commune.

Commune de Joué-du-Plain :

16 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts (situé dans le cimetière de la commune).

Commune de Vieux-Pont :

17 heures 30 : Cérémonie dans la stèle Baleyte et la borne « Voie de la 2^{ème} D.B. »

Stationnement de la Route Leclerc sur la commune

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Samedi 16 août 2025

Matin

Commune de Radon :

9 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Commune de Lonrai :

11 heures : Cérémonie devant la stèle en hommage à Guy Lévy et la plaque en hommage à Yvan Siboni.

11 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts du bourg.

Après-midi

Commune de Colombiers :

15 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Commune du Bouillon :

16 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Commune de La Chapelle-près-Sées :

17 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Commune de Cerisé :

18 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

« Soirée de la Libération »

Spectacle musical

avec la chorale Résonance du Pays Mélois

Salle polyvalente des Pommiers

29 rue de Bel air 61 000 Cerisé

Restauration sur place

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Dimanche 17 août 2025

Commune de Valframbert :

9 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts de la commune.

Commune de Saint-Gervais du Perron :

11 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Après-midi

Commune de Bois Champré :

14 heures 30 : Hommage rendu devant la tombe des 3 soldats tombés à Saint-Christophe-le-Jajolet (dans le cimetière de la commune) puis devant le char Keren.

Commune de Mortrée :

16 heures : Hommage rendu devant le monument Leclerc du bourg.

Ville de Sées

17 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

18 heures : Cérémonie devant la borne « Voie de la 2^{ème} D.B. ».

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Lundi 18 août 2025

Matin

Commune de Saint-Paterne :

9 heures 30 : Cérémonie devant la plaque de Saint-Gilles (située près de l'entrée d'autoroute au sud d'Alençon).

Commune de Cuissai :

10 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts de la commune.

Commune de Saint-Denis-sur-Sarthon :

11 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts de la commune.

Après-midi

Commune de Saint-Ellier-les-Bois :

15 heures : Cérémonie devant le monument Leclerc de la commune.
Le monument est situé sur le pourtour de l'église du village, à proximité du monument aux morts.

Commune du Bourg-Saint-Léonard :

17 heures : Cérémonie devant le monument en hommage à la 90^{ème} Division d'Infanterie US (situé place de la Liberté).

Commune de Chambois :

18 heures : Cérémonie de la fermeture de la Poche de Falaise-Chambois et de la Route Leclerc au Carrefour de la Victoire.

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Mardi 19 août 2025

Ville d'Argentan :

10 heures : Cérémonie devant la plaque de la Gare, en hommage aux Spahis (située à l'entrée du Boulevard Carnot).

10 heures 30 : Cérémonie au square des Rochambelles.

11 heures : Cérémonie devant le monument départemental en hommage à la Résistance et à la Déportation.

Après-midi

Secteur d'Exmes

Itinéraire suivi :

15 heures : Cérémonie à **Fel** (plaque située sur le mur du cimetière près de l'église).

16 heures : Cérémonie à **Omméel**.

17 heures : Cérémonie à **Villebadin**.

18 heures : Cérémonie devant le monument de la 2^{ème} D.B. à **Exmes**.

« Soirée de la Libération »

A partir de 19h

Stationnement de la Route Leclerc sur la place du général Leclerc

Restauration sur place